

COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MAI 2013 – 19H00 - salle de la mairie
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

1 – URBANISME – REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET ELABORATION DU PLAN LOCAL

URBANISME – présentation du projet et bilan de la concertation – arrêt du PLU

Après avoir rappelé l'ensemble de la procédure suivie jusqu'à ce jour pour la révision du P.O.S. et élaboration du P.L.U., considérant que le projet de Plan Local d'Urbanisme est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
 - arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de SIBIRIL (annexé à la présente délibération).
 - précise que le projet de PLU sera communiqué pour avis
 . à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU
 . aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés,
 . aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande

2 – AFFAIRES MARITIMES – ANSE DE PORT NEUF – ZONE DE MOUILLAGES – occupation du domaine public maritime – demande de renouvellement de l'autorisation d'occupation -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le renouvellement de l'autorisation temporaire d'occupation du domaine public maritime pour l'exploitation d'une zone de mouillages, et, autorise le Maire à signer tout document relatif à cette demande.

3 – INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LEONARD – Transfert de la compétence « réseaux de communications électroniques »

, le Conseil Communautaire ayant par délibération du 27/03/2013 décidé de solliciter auprès des communes membres le transfert de la compétence « réseaux de communications électroniques » telle que détaillée à l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de cette compétence et adopte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Léonard portant sur cette prise de compétence (article 3.9.1 des statuts).

4 - INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LEONARD – Adhésion au Syndicat Mixte « Mégalis Bretagne »

Dans la logique de la précédente décision « transfert de la compétence « Réseaux de Communications Electroniques », le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Léonard au Syndicat Mixte « Mégalis Bretagne » qui assurera le développement du Très Haut Débit en Bretagne (maîtrise d'ouvrage et démarches auprès d'opérateurs).

5 - INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LEONARD – Modification des statuts : représentativité communale au sein du conseil communautaire (article 5-1 des statuts)-

Après avoir rappelé le cadre réglementaire du transfert de compétence des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) vers cet EPCI, et, le nouveau cadre législatif relatif à la répartition des sièges au sein notamment des Communautés de Communes,
 le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la modification de la composition de l'organe délibérant de la Communauté qui figurera à l'article 5-1 des Statuts Communautaires comme suit :

STRATES		REPARTITION DES SIEGES		
Tranche de population	Nbre de sièges	Communes	Base de calcul Pop°2010	Répartition par commune
1 à 499	1	Ile de Batz	507	2
500 à 999	2	Mespaul	891	2
1.000 à 1.999	3	Sibiril	1 245	3
2.000 à 2.999	4	Plougoulm	1 798	3
3.000 à 3.999	5	Santec	2 284	4
4.000 à 4.999	6	Plouénan	2 418	4
5.000 à 5.999	7	Roscoff	3 626	5
6.000 à 6.999	8	Saint Pol	6 904	8
7.000 à 7.999	9			
8.000 à 8.999	10	TOTAL	19.673	31

6 - FINANCES – SUBVENTIONS COMMUNALES – attributions 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 8 048,90€ :

Associations communales	montant accordé	Autres associations	montant accordé 0
Ape école publique	1 150	AC Léonarde compétition	150
Apel Ste Agnès	1 150	APPMA St Pol (pêche)	100
Ass. Avel Goz	300	ECUM 100km de Cléder	300
Badminton Loisirs	150	Handisport Club Léonard	35
Billard Club Sibirilois	500	Handisport Club Trégorois	15
Club de gymnastique féminine	200	Union Sportive Clédéroise	200
Club des rencontres	450	Ass.14-18 les léonards ...	127.90
Comité de jumelage sibiril/mieussy	400	Skol Diwan Kastell Paol	50
Fnaca	200	IFAC (CCI BREST)	75
Lire à Sibiril	750	IREO Lesneven	15
Ass.des plaisanciers Sibiril	150	Amicale des donateurs de sang St Pol	50
Rugby Club Cléder/Sibiril	781	Peuples solidaires St Pol	50
Soc de chasse " St Hubert"	500	Confrérie de l'Artichaut	50
Médailleurs militaires de Sibiril	100	Confrérie de l'oignon de Roscoff	50

AFFICHÉ LE 04/06/2013 – *le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie*

certifié conforme, Sibiril le 04/06/2013
Jacques EDERN
Maire,